

ABONNEMENT.

En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
En un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 EWIG, r. Ambrose-Richel, 9 ;  
 HAYET, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	50 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 chez M. HAYET-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Novembre 1881.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier mardi.

2 heures 40.

La parole est à M. Langlois.  
 M. Langlois. — Je demande au gouvernement la permission de lui faire deux questions :

- 1° Quelle a été, en Tunisie, la conduite des services administratifs ?
  - 2° Quel état serait celui de notre mobilisation si nous étions forcés par les circonstances de mobiliser notre armée ?
- Sur le premier point, je crois qu'il faut parler de l'administration militaire.

3 heures 15.

M. Langlois cite notamment différents passages de correspondants de journaux, entre autres de la France.

Ces correspondances ont constaté à plusieurs reprises des manquements de fourrages, de munitions.

M. Langlois lit les résultats des enquêtes ordonnées par le ministre de la guerre qui sont en complète opposition avec les faits signalés et établissent que les fournitures ont toujours été abondantes et d'excellente qualité.

Il n'est pas bon, ajoute M. Langlois, de faire croire que l'administration est incapable. Cette tactique doit être considérée comme mauvaise.

M. Falandier monte à la tribune et combat les idées développées par le précédent orateur.

Il termine en disant que la Chambre précédente a prodigué au ministère les votes de confiance qui lui ont été funestes.

(M. Gambetta quitte la salle des séances.)

M. Clémenceau monte à la tribune. (Mouvement d'attention). — Dans une précédente séance, M. le président du conseil s'est posé un certain nombre de questions auxquelles

il a eu le bonheur de répondre à sa propre satisfaction.

L'orateur réfute d'abord l'accusation portée jadis par le président du conseil contre l'extrême gauche de se coaliser avec la droite pour voter contre le gouvernement. (Applaudissements à gauche.)

Il entre ensuite dans le fond de la question et déclare que la guerre entreprise par le gouvernement ne donnera pas la satisfaction qu'on attend.

L'orateur ajoute qu'à partir du mois de septembre, notre consul, M. Roustan, a demandé l'intervention militaire en Tunisie ; par cette intervention, on s'est mis en contact avec la Porte ; le président du conseil sait bien que ce n'est pas avec la Porte seule qu'il faut compter.

Abordant ensuite notre situation à Tunis avant le commencement des opérations, l'orateur cite les trois questions alors pendantes : la question Bone-Guelma, la question Enfida et la question de notre consul.

Après avoir déclaré que la conquête de la Tunisie avait déjà été une idée du gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, il ajoute que le gouvernement actuel a voulu reprendre et accomplir le projet d'une manière économique.

M. Clémenceau s'étend ensuite sur les trois questions qu'il a dénommées tout à l'heure.

Sur la question de l'Enfida, l'orateur prouve, par des documents officiels, qu'elle a été une seconde cause de la guerre.

M. Ribot demande la parole pour un fait personnel.

Sur la question du Crédit foncier, l'orateur démontre que le gouvernement n'avait voulu, là encore, que faire et protéger des affaires de Bourse qui doivent être très-bonnes, puisqu'elles le sont aux dépens du budget.

M. Tirard somme l'orateur de s'expliquer.

M. Clémenceau répond qu'il ne veut faire aucune insinuation personnelle.

Quant à la guerre, le gouvernement ne l'a pas déclarée, mais il l'a faite ; donc, il a

violé la Constitution. (Applaudissements à droite et à gauche. — Protestations au centre.)

L'orateur en arrive ensuite à ce dilemme : Ou vous ne savez pas ce que vous faisiez, ou bien vous avez trompé la Chambre.

(M. Gambetta revient à son banc.)

L'orateur continue en disant que le gouvernement a violé deux droits primordiaux de la Chambre, son droit de paix et de guerre et le droit qu'elle a de voter les impôts, car certainement le ministre des finances a dans son portefeuille un projet de loi demandant un crédit pour des dépenses déjà faites.

Le véritable patriotisme consiste à venir ici demander la vérité. On nous la cache, nous voulons la connaître (Très-bien ! très-bien !), et c'est pour cela que nous voulons une enquête pour établir les responsabilités et savoir quelle est la meilleure solution pour résoudre la question tunisienne. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. Clémenceau accuse ensuite M. Roustan d'avoir établi, comme directeur des affaires étrangères, M. Elias, qui est un renégat du drapeau français. (Vive émotion.)

L'orateur recommande à la Chambre de ne pas se laisser gagner par des considérations de groupe et de parti, car plus tard on retournerait son vote contre elle, comme le président du conseil l'a fait pour l'ancienne Chambre.

(A sa descente de la tribune, M. Clémenceau reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.)

Cris : A demain ! — A jeudi !  
 La Chambre renvoie la suite de la discussion à demain.

### Chronique générale.

Conseil des ministres. — Les ministres se sont occupés de l'interpellation. Il a été décidé que le gouvernement réclamerait l'ordre du jour pur et simple et repousserait la demande d'enquête.

M. Jules Ferry exposera sommairement les raisons pour lesquelles il estime que la proposition d'enquête doit être repoussée.

A l'issue du débat, il est convenu que le président du conseil se rendra à l'Elysée pour remettre au Président de la République la démission officielle du ministère.

\*\*\*

En attendant qu'il soit pourvu au remplacement de M. Albert Grévy, l'expédition des affaires de l'Algérie reste confiée à M. Martin, secrétaire général du gouvernement à Alger.

\*\*\*

Plusieurs journaux ont annoncé que M. Brisson n'habitera pas le Palais-Bourbon et se contentera d'y recevoir. On oublie que le règlement de la Chambre contient la disposition suivante qui est impérative : « Le président est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de la Chambre. A cet effet, il fixe l'importance des forces militaires qu'il juge nécessaires ; elles sont placées sous ses ordres. Le président habite dans l'intérieur du Palais-Législatif. »

L'austère Brisson, en acceptant la présidence de la Chambre, n'ignorait pas la lettre du règlement, et c'est une pure farce de prétendre qu'il a pensé à ne pas habiter le Palais-Bourbon.

M. Henri Brisson, le nouveau président de la Chambre, devait présider, dimanche, la conférence du Grand-Orient ; ses nouvelles fonctions l'en ont empêché. Il a été suppléé par le F. Dréo. La conférence à laquelle assistaient les FF. Floquet, Trélat, etc., a été faite par les FF. de Heredia, Zolpfi et Bonjean.

\*\*\*

On lit dans le Citoyen :

« L'Avenir militaire a fait le compte des sommes dues par l'Etat à la Compagnie transatlantique, pour le transport des troupes en Tunisie et en Algérie, depuis le mois d'avril dernier.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

### VIII DÉSILLUSION

(Suite.)  
 Jean Michaud comprit cela du premier coup. Sans cet exil de huit mois qu'il avait dû subir, jamais un autre atelier ne se fût établi à côté du sien. Son habileté, son activité, garantissaient la position. Il aurait eu le temps d'amasser une dot pour Jeannette ; Petit-Pierre eût été son successeur. Il en est d'un rabat comme d'une couronne ; c'en était fait de la dynastie des Michaud. Qui quitte la place la perd. Adieu tous ses rêves d'avenir !  
 A ces considérations générales, ajoutez la réprobation, l'hostilité dont le pauvre homme se présentait déjà la victime. Il avait passé aux assises, et c'était en vain que le jury l'avait absous ; Vittelet le condamnait.  
 — Allons ! se dit-il, je comprends pourquoi M.

le maire me recommande la patience et le courage. J'en aurai... nous lutterons ! Pas de plaintes ! La femme et les enfants me verront sourire... et, pour renfermer mon chagrin, je vais m'établir là, dans le cœur, comme un compartiment à secret dont ils n'auront pas même le soupçon... La méchanceté publique les respectera, je l'espère, et du moins je serai seul à souffrir.

Jean se tint parole et, dès ce premier jour d'épreuves, Madeleine et les enfants le virent rentrer en fredonnant, comme autrefois, sa chanson.

— Rien qui presse au dehors, dit-il, et je n'en suis pas fâché, car il y a du travail dans la maison... Songeons d'abord à la remettre en état... sans compter le jardinage... n'est-ce pas, Pierrot ?

Quelques jours se passèrent ainsi. On sortait à peine. Chacun s'employait au loisir, qui déjà commençait à reprendre l'aspect d'autrefois.

De temps en temps, Barnabé donnait un coup de main. Quelques rares visiteurs se hasardaient. Des curieux, plutôt que des amis. Gandoïn, le porteur de contraintes, apporta la cote des contributions arriérées.

— Comment ! se récria Jean, faut encore payer ma patente pour des mois de prison, durant lesquels j'ai chômé malgré moi !... Ah ! mais non ! ça serait par trop fort !

Et d'ailleurs, se rappelant le témoignage équivoque de Gandoïn, il voulait le jeter à la porte.

— Madeleine s'interposa.

— Il remplit son devoir, dit-elle, et ce n'est pas sa faute s'il l'avait vu sortir de la maison d'Anselme.

— N'est-ce pas ? fit timidement Gandoïn. J'ai mal parlé, mais à bonne intention. Vous auriez tort de m'en vouloir... je suis de ceux qui vous conservent toute leur amitié...

— Ils sont rares, ceux-là, reprit Madeleine, et nous leur en devons de la reconnaissance. Tu seras le bienvenu chez nous comme par le passé, mon garçon. Assieds-toi... je vais te donner ton argent.

Elle avait un air étrange en parlant ainsi. Michaud la regardait, étonné.

Avec une certaine hésitation, le porteur de contraintes s'avança jusqu'à l'escabeau qui lui avait été désigné.

— Madeleine cherchait sa bourse dans la commode. Elle revint s'asseoir en face de Gandoïn, de l'autre côté de la table sur laquelle il venait de poser la sommation ; et, tout en faisant le compte :

— Là-bas, dit-elle, au tribunal, on aurait dû te demander si tu n'avais pas entendu quelque bruit.

— Où donc ça, dame Madeleine ?

— Eh ! chez ce pauvre Anselme.

Gandoïn répondit vivement :

— Impossible !... car moi aussi je me suis éloigné en courant... vous comprenez... à cause de l'orage.

— Ah ! fit-elle.

Puis, après un temps :

— Tiens, voici la somme.

Gandoïn, tout en l'encaissant, regardait à son tour M<sup>me</sup> Michaud.

— Pourquoi m'avez-vous adressé cette question ? demanda-t-il tout à coup.

— Je ne sais pas ! répondit-elle sur le même ton de l'indifférence.

Il y eut un nouveau silence.

— Mais, moi, je sais ! reprit Gandoïn, c'est par rapport à l'engagement que vous avez pris là-bas, devant les assises.

Elle se taisait ; il poursuivit :

— Un beau mouvement ! Une brave résolution ! Trouver et démasquer celui qui a fait le coup ! C'est difficile... mais pas impossible... si l'on vous aide...

— Eh ! qui m'aiderait ?

— Moi, tout le premier... foi de Gandoïn !

— Tu soupçonnes donc quelqu'un ? s'écria Madeleine.

— Non, répliqua-t-il vivement, personne !... Je n'y songeais pas... Faut réfléchir et chercher. Vous savez, moi, tout en colportant mes contraintes, je fais du chemin... j'entre partout et je n'ai ni mes yeux ni mes oreilles dans ma poche. Bref, disposez de moi comme d'un furet que le chasseur lâche là où ne pourraient pénétrer ni lui ni ses chiens.

» Le transport du personnel et du matériel pour la Tunisie a coûté 1,736,364 fr. 98 cent.

» Pour l'Algérie, la somme a atteint 1 million 845,547 fr. 49 c.

» Total général, 3,581,912 fr. 47 c.

» Un joli denier pour commencer.  
» Et la note finale? à quel chiffre va-t-elle s'élever? »

La note finale dépend de la Chambre, qui a le droit et le devoir de clore cette aventure insensée. Mais nous croyons que le *Citoyen* n'espère pas plus que nous un acte d'énergie et d'indépendance de la Chambre opportuniste, asservie aux volontés de M. Gambetta.

#### MINISTÈRE CIVIL DE LA GUERRE.

On a beaucoup parlé, dans la nouvelle combinaison ministérielle, de confier le département de la guerre à un personnage choisi en dehors de l'armée.

Osera-t-on froisser à ce point la dignité et les sentiments militaires en paraissant admettre qu'aucun de nos généraux n'est capable d'occuper ce poste? Peut-être. En tout cas il n'est pas douteux qu'on ait voulu tâter l'opinion sur la possibilité d'une mesure inscrite depuis longtemps au programme républicain.

Un ministre civil à la guerre, c'est en effet la subordination complète de l'esprit militaire à l'esprit civil, l'inoculation radicale des idées, des mœurs et des pratiques révolutionnaires dans une corporation que ses traditions avaient jusqu'ici défendue contre la désagrégation générale.

Il y a longtemps qu'on fait le siège de la position. M. Farre s'y est complaisamment prêté.

Il n'a cessé d'encourager les députés, les journalistes, les préfets à s'immiscer dans les affaires de discipline et de commandement militaire.

Il a toujours frappé l'officier qui tentait de se soustraire à cette ingérence humiliante.

Il n'a eu d'avancement et de récompense que pour ceux qui acceptaient un patronage politique.

Il a changé des régiments de garnison pour satisfaire les rancunes de municipalités radicales.

En toute occasion il a sacrifié ses subordonnés aux moindres exigences du dernier des électeurs.

Lui-même, au ministère, n'a jamais cessé de mettre les intérêts de l'armée bien après les nécessités d'une politique révolutionnaire, et d'être le valet servile des avocats qui gouvernent.

En même temps, il était placé là pour déshonorer l'uniforme par ses faiblesses et son incapacité.

Et maintenant que la France est dégoûtée du spectacle, on rejette la honteuse défroque de ce ministre. A l'armée humiliée, mais toujours soumise, on dit qu'elle a besoin d'être conduite et qu'on la conduira civilement.

La physionomie et les allures de Gandoin se prêtaient à cette comparaison; il y avait en lui de la fouine.

— Je te remercie; ce n'est pas de refus, murmura Madeleine qui l'observait, accoudée sur la table.

— Seulement, reprit-il, à vous de me montrer le ferrier! S'il y a des lapins dedans, je promets de les faire déguerpir. Mais j'ai la vue basse, et vous avez de bons yeux. Avec cela, beaucoup plus d'intelligence, de malice, et le ferme vouloir d'arriver à votre but. Moi, je n'y ai d'autre intérêt que le désir de rendre service à de braves gens qui m'ont fait du bien. Regardez donc... Cherchez. Sitôt qu'un soupçon vous viendra, faites-m'en confidence... Et motus!... car les mauvais payeurs ne me chérissent guère... Je ne suis qu'un pauvre diable sans défense... et si l'on se doutait de la chose, on me casserait les reins pour sûr!

En parlant de la sorte, à voix basse et l'œil au guet, Gandoin avait ramassé son argent. Il se disposait à partir.

— Soit! conclut Madeleine, viens de temps en temps nous demander la soupe... et nous causerons. Au revoir!

— Au revoir! répéta sur le même ton le porteur de contraintes.

Et il disparut.

Madeleine n'avait pas bougé de place. Elle se

#### M. AMAGAT

Hier ignoré, le nom de M. Amagat est aujourd'hui dans toutes les bouches. Enfant de l'Auvergne, M. Amagat était agrégé à la faculté de Montpellier, il y a deux ans. A peine arrivé dans cette ville, M. Amagat voulut faire parler de lui. Il s'entoura d'un petit clan d'étudiants révolutionnaires; il pérorait dans les brasseries au milieu de ses disciples. Tout cela ne lui donnait pas la célébrité. Il eut recours à un autre moyen et se lança à son cours dans un dévergondage de paroles et dans des attaques contre le clergé et la religion qui devaient faire tapage. Le doyen de la faculté de médecine de Montpellier fut averti et M. Amagat reçut de ses auditeurs des lettres de reproches.

Aussitôt M. Amagat se posa en victime, en martyr de la libre-pensée; il flétrit du haut de sa chaire ses accusateurs et dénonça les étudiants du cercle catholique comme des diffamateurs. Le *Clairon* rappelle qu'une délégation des étudiants du cercle catholique alla trouver M. Amagat après son cours et le somma de se rétracter. Celui-ci ne s'exécuta qu'à demi; c'est alors que la presse fut saisie de l'incident. Immédiatement, les feuilles rouges prirent chaleureusement la défense de M. Amagat, ce « martyr du chéricalisme ». Mais la fortune de M. Amagat aura été bien courte. Quelles tristes réflexions il pourra faire s'il ouvre les journaux républicains aujourd'hui! Il n'en est pas un qui ne le désavoue et ne se défende de l'avoir compté parmi les siens.

(Le Français.)

Sous l'Empire de l'ancienne Rome, Vitellius et Lucullus ont brillé par leurs gigantesques et fastueuses fantaisies culinaires, et leurs noms ont passé à la postérité. — La République athénienne, ou plutôt la République des « nouvelles couches », que nous possédons et qu'aucun Etat ne nous envie, aura aussi son illustration en ce genre.

Le ventipotent Gambetta, que l'Europe ne nous envie pas, n'a-t-il pas eu, ces jours derniers, son festin de Sardanapale?

Le régal eut lieu dans un cabaret à la mode, que nous ne nommerons pas, pour ne lui pas faire une réclame.

885 francs! un déjeuner à quatre ou six personnes! — Sir Dilke, le prince de Galles et son aide de camp, et notre Lucullus...

125 francs une botte d'asperges!

Oui, le chef réel de la République a déjeuné ainsi avec un Prince Royal, malgré l'austérité républicaine et démocratique, dont il devait donner l'exemple, après avoir tonné contre les dépravations des régimes déchus.

Et dire qu'à ce déjeuner le sujet de la conversation a été le *Traité de commerce avec l'Angleterre!*

Dieu veuille que les intérêts du commerce français ne soient pas restés sur la carte ou au fond des bouteilles!

Cela augmenterait singulièrement la carte du déjeuner... Il est vrai que celle-ci sera payée par vous, par nous, par tous; car,

prit le front dans les deux mains, toute songeuse.

Son mari, qui était resté le muet témoin de cette scène, se rapprocha d'elle peu à peu, sans bruit, et tout à coup, la serrant dans ses bras:

— Chère femme! dit-il, mais tu ne te tiens donc pas pour satisfaite... Mais tu y penses donc toujours à ton serment?

— Je n'ai garde de l'oublier!... répondit-elle.

Puis, avec douceur, les mains dans les mains de son mari, les yeux dans ses yeux:

— C'est en vain que tu t'efforces de me cacher ta peine, mon pauvre Jean! Ne l'inquiète pas, ne t'afflige pas. On te rendra justice, aie confiance.

(A suivre.)

#### JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

##### SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. Architecture en France: Style ogival rayonnant, par G. Cerfberr de Medelsheim. — II. Chronique scientifique: Rouen et Le Havre; Pelites Misères de l'hiver, par le Dr Goreschki. — III. Exposition universelle et internationale d'Electricité, par A. de Vaulabelle. — IV. Le Bétail américain, par P. C. Dubost. — V. Le Vin et ses Falsifications, par Olivier de Rawton. — VI. Climat et Civilisation. — VII. Sommeil et Somnambulisme. — VIII. Nouveau procédé pour préserver les chaudières à vapeur des incrustations. — IX. Préparation de la glu.

plus que jamais, nous pouvons dire des contribuables en République:

Pauvres moutons! toujours on vous tondra!

\*\*

#### PETITS SOLDATS!

On lisait dans un journal de Paris, le 2 novembre:

« Aujourd'hui, pendant que les mères, les sœurs et les filles s'en vont, tristes et toutes noires, à travers les allées de nos cimetières dessinés et soignés comme des jardins, c'est sur vous que ma pensée se reporte, petits soldats qui dormez en Tunisie.

» Vous n'avez ni pierres tumulaires ni grilles, ni croix noires, ni sombre balustrade. Jamais les deux genoux d'une femme en pleurs ne viendront peser sur vos os, et pourtant, vous aussi, vous avez laissé derrière vous des cœurs brisés par votre absence.

» Nul ne saura jamais où vous êtes; nul, excepté Dieu, ne vous retrouvera jamais. Vous êtes là-bas, enfoncé dans le sable. Pour l'instant vous avez votre uniforme, pour cercueils des caisses à biscuits, et si votre sommeil éternel est jamais troublé, ce ne sera pas par des sanglots humains, ce sera par le renflement rauque de l'hyène profanatrice.

» O pauvres petits soldats, la patrie n'a pas le temps de penser à vous. Elle pense à M. Gambetta et au Grand Ministère.

» Jadis, quand elle croyait en Dieu, elle vous eût recommandés à lui. Aujourd'hui, elle n'a plus de prières pour ses enfants morts.

» Mais Dieu a dû vous pardonner, vous recevoir, enfants, car vous avez bien souffert, vous qu'on a envoyés, sans préparation, et qu'on a laissés sans soins sur cette terre d'Afrique, cette grande mangeuse de cadavres français.

» Oui, vous avez bien souffert dans vos corps, autrefois baisés par vos mères, et abandonnés sans pitié aux étreintes empoisonnées du typhus.

» Mais vous avez surtout souffert dans vos âmes, car c'est terrible de mourir et de penser qu'on meurt sans motif.

» Vos aînés sont morts, les uns pour la gloire du pays, les autres pour son salut, d'autres encore pour diminuer ses hontes.

» Vous, vous êtes morts pour la gloire et la fortune de quelques républicains.

» C'est-à-dire, vous êtes morts pour rien. » Aussi c'est à vous que je veux penser, c'est vous que je veux pleurer en ce triste jour, petits soldats qui dormez en Tunisie. »

#### NOUVELLES D'AFRIQUE.

Tunis, 6 novembre.

Le capitaine de Reinach, du 15<sup>e</sup> chasseurs, est mort ce matin à l'hôpital de la Calle.

Tunis, 6 novembre, soir.

Malgré les démentis officiels, nos troupes élèvent des fortifications sur plusieurs points de la Régence. Le général Saint-Jean a reçu l'ordre de fortifier Testour.

On fortifie aussi la région de la voie ferrée sur un parcours de 80 kilomètres.

Tunis, 7 novembre, matin.

Les insurgés du Sud, qui sont au nombre de 50,000, se sont concentrés, à la suite d'une assemblée de chefs, dans la région de la montagne Verte.

Il règne le plus grand mystère sur leurs intentions; mais on suppose qu'ils attendent toujours que leurs coreligionnaires de la Tripolitaine se déclarent ouvertement pour eux en entraînant la garnison turque.

#### DÉPÊCHES DE L'AGENCE HAVAS.

Tunis, 7 novembre.

Les Ouled-Aïoun rentrent chez eux. Les populations d'El-Gharfa ont demandé l'aman.

Chez les Ouled-Dayar, une partie veut se soumettre, le reste est décidé à résister.

La colonne Laroque est entrée à El-Gharfa; plusieurs fractions des Drid ont demandé l'aman au général d'Aubigny.

La Goulette, 8 novembre.

Le chemin de fer de Soussé à Kairouan est poussé activement. Demain, le camp des Ouled-Layer sera en communication avec Soussé; il est déjà relié par un télégraphe aérien.

La ligne de Monastir est rétablie.

La tranquillité la plus absolue règne dans le Sahel.

La grande tribu des Souassi demande l'aman qui lui sera accordé à condition que la soumission s'étende à toutes les parties du territoire occupé par elle.

#### Etranger.

Nous trouvons dans l'*Union savoisienne* les renseignements suivants, sur les fortifications élevées au Mont-Cenis par le gouvernement italien:

« Je viens, sur votre demande, de visiter les travaux de fortification que font, en ce moment, les Italiens, au Mont-Cenis. Autrement dit, on disait ceci: *La Francia e l'Italia sono sorelle*. On ne croit plus, aujourd'hui, à l'union pacifique de ces deux nations voisines.

» Vous ne sauriez croire les impressions pénibles que j'ai ressenties à la vue de ces trois forteresses nouvellement construites, contre la France assurément. De nombreux artilleurs italiens conduisent de longues files de chevaux, traînant sur leurs affûts des pièces de siège de divers calibres. Un grand nombre de locomobiles routières remorquent à leur suite des canons énormes.

» Les officiers du génie font préparer avec une activité fiévreuse le casernement et les approvisionnements nécessaires à la troupe qui doit venir y séjourner dès cet hiver.

» Je venais de franchir le n° 48, gravé sur la pierre qui sépare les deux Etats, quand je vis arriver de nombreuses voitures chargées, les unes de bois de chauffage, les autres de bois de construction, et quelques-unes de chaux vive, mais toutes destinées à l'entretien et à l'achèvement de ces redoutables murailles, qui brûleront et anéantiront peut-être un jour les villages de ceux qui aident à les construire.

» Hélas! ces fournisseurs sont Français, et leurs noms seront tristement français à la postérité. Ils appartiennent aux communes de Lanslevillard, de Lanslebourg, de Termignon et de Sollières. Le commerce est libre, me dira-t-on, mais pourquoi la municipalité de Lanslebourg ne se serait-elle pas, au moins, fait autoriser à imposer un droit de sortie sur ces diverses matières que les Italiens devraient payer beaucoup plus cher chez eux? Serait-ce pour ne pas froisser certain personnage, déjà trop légendaire, de cette commune? »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 novembre.

La menace de conversion fait reporter toutes les transactions de la Bourse sur le 3 0/0.

Le 3 0/0 varie de 86.17 à 86.40.

Le 5 0/0 s'élève de 117.45 à 117.47.

La Rente Extérieure d'Espagne cote 27 3/4.

Le Crédit Foncier, toujours bien tenu, enregistre les cours de 1,745 et de 1,750, la tendance est de plus en plus ferme.

La Banque Transatlantique s'est traitée à 650; nous croyons que cette valeur atteindra des cours très-élevés en présence des bénéfices énormes réalisés par cette entreprise qui aide puissamment notre commerce dans les colonies.

Le Crédit Général Français est à 825, cette valeur tend à regagner peu à peu le coupon détaché.

La Banque Nationale s'inscrit à 675, c'est un titre d'avenir que les capitalistes bien avisés s'empres- sent de mettre en portefeuille.

La Société Française Financière se tient à 1,000, c'est un cours d'attente, car les actions de cette Société valent mieux que cela.

La Banque de Prêts a des achats sérieux à 600. L'obligation des Messageries Fluviales soutient bien ses cours à 288.75, aussi l'épargne a-t-elle toutes ses faveurs.

Le Malétra regagne son coupon et il sera largement dépassé dès que les affaires reprendront leur cours, on est à 482.50.

La Société Générale des Fournitures Militaires s'élève insensiblement vers des cours plus hauts justifiés par l'excellence des recettes, on cote 560 coupon compris.

Bonne tenue des actions Alais au Rhône à 500, et des obligations à 312.50.

L'Hypothèque Foncière reçoit des demandes d'obligations de 500 fr. donnant 5 0/0 de revenu, l'épargne appréciant beaucoup cette excellente valeur.

Les actions de la Société Générale de Laiterie sont très-fermes à 665.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### Saumur.

Hier soir, il y a eu une nouvelle alarme place Saint-Pierre.

Vers huit heures, une fumée intense s'est

élévée des décombres et des pailles et foin  
qui avaient été jetés pendant l'incendie dans  
la ruelle d'Enfer. Il a fallu aller chercher  
une pompe, et quelques instants après il n'y  
avait plus rien à redouter.  
Les foin inondés ont été transportés et  
étendus sur la place même.

M. Ebeling, sous-préfet de Saumur, ayant  
remarqué pendant l'incendie le zèle et le dé-  
vouement des sous-lieutenants de l'Ecole de  
cavalerie, a signalé tout particulièrement à  
M. le colonel Donloux M. de Roussy,  
Jouin, de la Selle et Caubert, dont les noms  
ont été mis à l'ordre pour leur belle conduite  
pendant la nuit de lundi à mardi.

Parmi les autorités qui sont arrivées dès  
les premiers cris d'alarme sur la place Saint-  
Pierre, on nous cite M. Bodin, président du  
Tribunal civil, qui a dirigé la formation des  
premières chaînes et qui ne s'est retiré qu'a-  
près tout danger disparu.

Les causes de l'incendie ne sont pas en-  
core connues; on sait seulement qu'il a com-  
mencé dans le magasin des sacs et papiers  
d'emballage et qu'il s'est propagé avec une  
grande rapidité, par suite de la présence de  
copeaux de menuiserie et de la proximité  
des fourrages.

Le *Patriote* revient encore sur l'incident  
de Saumur et feint de ne pas comprendre  
notre pensée. Nous n'entreprendrons pas  
de l'éclairer.

Notre confrère s'apitoie sur le sort mal-  
heureux de notre Martin et nous reproche  
de le prendre à partie; mais c'est lui qui a  
pris l'Ecole et les officiers à partie. Enfin, le  
sieur Martin n'est pas si malheureux, puis-  
que, malgré l'antipathie qu'il inspire à tous  
nos concitoyens, les officiers les plus élevés  
en grade, les plus estimés, sont obligés de  
lui céder le terrain, et lui ont toujours été  
sacrifiés.

Et cependant notre commissaire est pour  
beaucoup dans les conflits qui se sont pro-  
duits depuis un an à Saumur, à commen-  
cer par l'histoire de l'hiver dernier au  
théâtre.

Que notre confrère loue M. Martin de  
dresser procès-verbal, c'est très-bien; mais  
qu'il lui conseille au moins de le faire avec  
calme et quelque intelligence, et de tenir  
compte de la valeur des gens qui lui font des  
dénonciations.

Nous extrayons les lignes suivantes du  
tableau dressé par le ministère des travaux  
publics et établissant la situation, à la fin  
« du 3<sup>e</sup> trimestre de 1881, des travaux de  
chemins de fer d'intérêt général, déclarés  
d'utilité publique, et non livrés à l'exploita-  
tion au 1<sup>er</sup> janvier 1880 » :

#### Raccordement des gares de Saumur.

« Cette voie, qui reliera la ligne de Nantes  
à celle de Poitiers-Saumur et par suite à  
celles des Sables à Tours, a été déclarée  
d'utilité publique le 28 juillet 1879, et elle a  
été commencée en décembre 1880. Sa lon-  
gueur est de 7 kilomètres, dont 4 sont en  
construction. La dépense au 31 septembre  
1880 était de 250,000 francs, dont 164,000  
francs ont été employés pendant le 3<sup>e</sup> tri-  
mestre 1881. »

#### Département de Maine-et-Loire.

Extrait de l'ÉTAT des sommes accordées sur les  
fonds de l'Etat et du département aux divers  
Concours de Poulinières et Pouliches, en 1881.

##### CONCOURS DE LONGUÉ.

Juments poulinières (Fonds de l'Etat). — 1<sup>er</sup>  
prix. MM. Riobé, à Beaufort, 125 fr. — 2. Cornil-  
leau, à Vivy, 100 fr. — 3. Mercier, à Longué, 100 fr.  
— 4. Baillif, Emile, à Longué, 100 fr. — 5. Ballais,  
à Longué, 100 fr. — 6. Morin, Louis, à Beaufort,  
100 fr. — 7. Nivelles, à Longué, 100 fr. — 8. Cornil-  
leau, à Saint-Lambert-des-Levés, 100 fr.

Fonds du Département. — 1<sup>er</sup> prix. MM. Robert,  
à Vivy, 100 fr. — 2. Dahuiller, à Blou, 50 fr. — 3.  
Barrault, à Saint-Clément-des-Levés, 50 fr. — 4.  
Besson, à Saint-Clément-des-Levés, 50 fr. — 5.  
Depeignes, à Longué, 50 fr. — 6. Guilloiseau, à  
Blou, 50 fr. — 7. Baillif, Emile, à Longué, 50 fr. —  
8. Cornilleau, à Saint-Lambert-des-Levés, 25 fr.

Pouliches de 3 ans. — 1<sup>er</sup> prix. MM. Lepelletier,  
à Neuillé, 150 fr. — 2. Cornilleau, Louis, à Beau-  
fort, 100 fr. — 3. Hardouin, Pierre, à Longué, 100  
francs.

##### CONCOURS DE CREMILLÉ.

Juments poulinières (Fonds de l'Etat). — 1<sup>er</sup> prix.  
MM. Garreau, à Coron, 200 fr. — 3. Turpault, à  
Saint-Paul, 125 fr. — 6. Bouet, à la Salle-de-Vi-  
niers, 100 fr. — 7. Houet, à Neuil-sous-Passavant,  
100 fr. — 10. Turpault, Louis, à Saint-Hilaire-du-  
Bois.

#### L'ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Nous lisons dans la « Chronique musi-  
cale » de l'Espérance, de Nantes :

« Nous manquerions à tous nos devoirs  
de critique musical si nous ne souhaitions  
pas la bienvenue à l'Association artistique  
d'Angers qui vient de commencer sa cin-  
quième année d'existence. Cette Association  
mérite d'autant plus les éloges de tous ceux  
qui s'intéressent à l'art musical que ses  
intéressants programmes de concert dénotent  
un éclectisme dont tous les musiciens  
profitent. Dimanche, c'était notre conci-  
troyen, M. Ducoudray-Bourgault, qui venait  
à Angers diriger ses œuvres, et, bien qu'ayant  
eu le regret de ne pouvoir aller l'applaudir,  
nous avons appris que son succès près de  
l'intelligent public d'Angers a été des plus  
vifs et des plus mérités; nous adressons donc,  
encore une fois, nos sincères félicitations à  
MM. Bordier, de Romain et Oriolle pour  
l'admirable résultat obtenu par leur dévoue-  
ment et leur persévérance. — *Lami.* »

#### TOURS.

Le R. P. Labrosse, de la Compagnie de  
Jésus, directeur du collège libre de Saint-  
Grégoire, à Tours, est cité à comparaître  
devant le conseil académique de Poitiers. Le  
R. P. Labrosse est le dernier Jésuite qui  
soit resté directeur d'une institution. La  
République ne saurait souffrir plus long-  
temps qu'un seul Jésuite jouisse de ses  
droits de citoyen. En vain le tribunal de  
Tours, la cour d'appel et la cour de cassation  
lui ont reconnu le droit d'enseigner; le  
droit n'aura-t-il pas la force pour lui, la  
force l'emportera-t-elle sur le droit ?

#### POITIERS.

Le collège Saint-Joseph, tenu par les  
Pères Jésuites et qui vient, on le sait, d'être  
récemment fermé, est mis en vente.

Une immense affiche, contenant le plan  
de l'établissement et ainsi conçue vient d'être  
apposée sur les murs de Poitiers :

Etude de M<sup>e</sup> Genesteix, notaire à Poitiers.

A vendre en bloc par adjudication  
volontaire

En l'étude et par le ministère de  
M<sup>e</sup> Genesteix

Lundi 21 Novembre 1881

Un vaste immeuble, connu sous le nom  
de collège Saint-Joseph, situé à Poitiers,  
boulevard Bajon et rues des Filles-Saint-  
François, de la Ferraille et du Pré-l'Ab-  
besse.

Mise à prix : 1,800,000 fr.

#### FONTENAY-LE-COMTE.

On télégraphie de Fontenay-le-Comte, 8  
novembre :

« Le train 518 a pris en écharpe le train  
545, en manœuvre dans la gare de Fontenay.  
Pas d'accident de personne. La voie  
est encombrée. »

On lit dans l'Union de la Sarthe :

« Encore un chasseur tué par son propre  
fusil.

« Le 2 de ce mois, M. Constantin, cafe-  
tier, revenant de la chasse, rencontra au  
gué de Mézière M. Rouget qui ramenait une  
voiture chargée de deux fûts de marc.

« Il lui demanda à monter à côté de lui,  
ce qui lui fut immédiatement accordé. M.  
Constantin s'assit sur un des fûts, son fusil  
entre les jambes, les deux canons touchant  
le côté gauche de la poitrine.

« Tout à coup une double détonation se  
fit entendre, et M. Rouget vit M. Constantin  
qui portait la main sur sa poitrine en disant :  
« Je suis mort. »

« Il répéta une seconde fois ces paroles,  
en levant le bras gauche en l'air, et le sang  
commença à couler abondamment sur ses  
vêtements. M. Rouget s'empressa de le saisir  
pour l'empêcher de tomber et le coucher  
sur les fûts.

« Il n'étreignit qu'un cadavre.

« Constantin avait été tué par la double  
charge de son fusil qui avait labouré la ré-  
gion précordiale de bas en haut.

« On n'a pu déterminer la cause qui a  
occasionné le départ de l'arme. »

Le *Jeune Age Illustré*, journal des  
enfants, paraissant tous les samedis, sous  
la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-  
Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

#### Variétés.

#### UNE HEURE D'OUBLI

CONTE

Il y avait trois fils de roi qui étaient souvent  
ennuyés des choses de ce monde. Comme ils  
avaient chacun leur royaume à gouverner, les  
souds les accablaient et les poursuivaient même  
dans leurs rêves, où ils voyaient des trésors vides,  
des sujets mécontents, des courtisans perdus.  
Obsédés par ces images, leur esprit n'était jamais  
paisible.

Un jour, comme ils étaient réunis tous les trois  
et se contaient leurs chagrins, le plus jeune dit :

— Ce qu'il y a de plus triste, c'est que, au  
milieu de ce qu'on appelle les plaisirs, et même  
dans notre sommeil, nos soucis nous soient tou-  
jours présents; si je parvenais seulement à oublier,  
mais à oublier complètement, ne fût-ce qu'une  
heure de jour ou de nuit, je ne me plaindrais plus  
et je m'estimerais assez heureux.

— Sans doute, dirent les deux autres frères,  
une heure d'oubli, et nous supporterions aisé-  
ment tous nos ennuis. Mais cette heure d'oubli,  
cette heure bénie, où la trouver ?

Ils s'étaient à peine fait cette question, qu'une  
douce lumière descendit sur eux, et une fée  
apparut.

Elle était vêtue de blanc, et sur son front bril-  
lait une étoile; son sourire était radieux, son re-  
gard profond et comme voilé. Il y avait en elle  
toute la majesté d'une déesse et toute la grâce  
d'une femme.

Elle s'avança vers les trois frères, et leur dit :

— J'ai entendu vos plaintes, et je suis venue  
vous soulager. Voici trois clefs d'or : chaque fois  
que vous sentirez les soucis vous venir, tournez  
la clef trois fois entre vos doigts, et vous serez  
transportés pour une heure dans mon royaume.  
Là, l'ennui, les chagrins, les tourments ordinaires  
de la vie, s'évanouiront aussitôt.

Elle disparut. Les trois frères, étonnés, prirent  
chacun une clef, et la firent tourner trois fois  
entre leurs doigts.

Aussitôt il s'éleva un doux chant d'une harmo-  
nie si caressante, d'un charme si pénétrant, que  
l'âme des trois frères fut soudain remplie d'une  
paix profonde et inexprimable. Il leur semblait  
entrevoir tout à coup un monde nouveau, un  
monde meilleur; tout en eux se taisait pour  
écouter cette mélodie qui s'élevait pure, calme,  
consolatrice comme la voix des anges.

Le chant, peu à peu, devint plus fort, plus  
puissant; des voix nouvelles s'ajoutèrent à la pre-  
mière, formant un concert enivrant qui entraî-  
nait les trois frères dans des régions mystérieuses.  
Ils fermaient les yeux, se sentant comme empor-  
tés sur un large fleuve d'harmonie, et des visions  
enchantées se révélaient à leurs âmes ravies.  
Tantôt la mélodie les berçait doucement, comme  
sur un lac d'azur, sous un ciel riant, dans un air  
embaumé des premières senteurs du printemps;  
au loin, sur la rive, apparaissaient des palais de  
marbre et des jardins de roses. Puis le courant  
mélodieux devenait plus rapide; un flot de sensa-  
tions nouvelles débordait en eux; des visions de  
grands bois, de montagnes, de villes aux gothi-  
ques cathédrales, se succédaient avec la rapidité  
de l'éclair. Insensiblement, le courant se rallen-  
tissait, la mélodie semblait mourir. Puis une note  
nouvelle s'y mêla : c'était une plainte, à la fois si  
douce et si navrante, que l'âme des trois frères en  
fut émue jusque dans ses profondeurs. Il leur sem-  
blait que toute l'angoisse, tout l'amour, toute la  
joie et toutes les douleurs de l'humanité étaient  
venus se réunir là, et avaient trouvé une voix,  
une expression, dans ce chant mélodieux et dé-  
chirant.

Enfin, les plaintes semblèrent s'évanouir, se  
dissoudre dans l'harmonie générale. Encore quel-  
ques notes larges, pleines, sonores, empreintes  
d'un calme majestueux, et le chant cessa.

Les trois frères écoutaient encore, mais l'heure  
était écoulée. Ils se retrouvaient sur la terre,  
et avaient peine à se rappeler ce qui s'était passé  
avant leur rêve. Ouvrant les yeux, ils virent entre  
leurs mains les trois clefs d'or, et devant eux la  
fée qui les regardait souriante. Ils se jetèrent à  
ses pieds, ravis, éperdus.

— O toi, lui dirent-ils, qui nous as donné la  
clef de ton royaume enchanteur, dis-nous de quel  
puissant génie tu es la fille, ou de quel souverain  
de la terre tu descends ! Dis-nous ton nom, afin  
que nous t'adorions !

La fée leur tendit ses mains blanches :

— Relevez-vous, leur dit-elle, je ne suis la fille

d'aucun génie, ni d'aucun roi de la terre; mais  
Dieu, dans un jour de compassion pour l'humani-  
té, me fit naître d'un rayon de sa lumière divine,  
et je me nomme :

LA MUSIQUE !

(Magasin pittoresque.)

#### CONSEILS ET RECETTES.

Les poules — et autres volailles — ne  
peuvent plus, comme en été, se procurer  
par elles-mêmes les insectes et les semen-  
ces variées, dont l'absorption importe  
beaucoup à la formation de la coquille de  
de l'œuf.

On y suppléera bien en écrasant des os  
et des écailles d'huîtres, qui seront don-  
nées aux hôtes de la basse-cour, pour les  
maintenir en bon état et les aider à former  
la chaux, dont se compose pour une  
grande partie la coquille des œufs.

La volaille acquerra aussi, de ce trai-  
tement, un bien meilleur goût.

*Conseil d'hygiène.* — Le fromage est un  
des aliments les plus nourrissants après la  
viande. Faites tous les jours un repas de  
fromage et de pain, arrosé d'un verre de  
vin, et je n'aurai rien à y redire. Mais  
autant je conseille l'usage du fromage  
bien sain, point véreux et point pourri,  
autant je suis l'ennemi de ces fromages  
trop avancés qui tombent en décomposi-  
tion, et marchent tout seuls. Ceux-là sont  
nuisibles à la santé; ils irritent l'estomac,  
ils échauffent et peuvent — cela s'est vu  
— causer de véritables empoisonnements.  
Donc, arrière les fromages trop vieux !  
C'est un conseil d'ami. *Un vieux médecin.*

*Emploi domestique de la menthe sauvage.* —  
Dans les maisons de campagne qui res-  
tent inhabitées une partie de l'année, les  
pièces contractent une odeur de renfermé  
qu'elles perdent assez difficilement.

Lorsque vous quittez la villégiature  
pour rentrer en ville, ayez soin de faire  
placer, dans toutes les chambres de la  
maison, une certaine quantité de menthe  
sauvage étendue sur le parquet; la plante  
se dessèche en imprégnant l'appartement  
d'une odeur agréable et très-persistante.

Voici le sommaire du dernier numéro  
de l'Univers illustré :

TEXTES : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bul-  
letin, par X. Dachères. — M. Kahlé, par Verax.  
— Paul Parfait, par Th. L. — Théâtres, par Damon.  
— Aux États-Unis, par R. Bryon. — Revue scien-  
tifique, par le Dr E. Decaisne. — Novembre, par  
R. Vallier. — Lettres de Benjamin Constant à  
madame Récamier. — Une excursion dans la Hol-  
lande du sud, par Ch. Frank. — Bulletin financier,  
par Plutus. — Courrier des Modes, par M<sup>lle</sup> Iza de  
Cérigny.

GRAVURES : Ouverture de la session législative :  
le Palais-Bourbon le 28 octobre 1881. — M. Kahlé,  
député de la protestation, élu à Strasbourg. — Le  
jour de la Toussaint dans un cimetière d'Alsace. —  
M<sup>lle</sup> Garfield, mère du défunt président. — M.  
James Blaine, chef du cabinet des États-Unis. —  
Le cercueil du président Garfield, tel qu'il fut  
exposé dans la rotonde du Capitole, à Washington.  
— Le général Lambert, commandant supérieur de  
la place de Tunis. — Algérie : l'oasis de Fignig,  
dans le sud de la province d'Oran. — Tunisie :  
exécution d'Arabes coupables d'avoir essayé de  
faire dérailler un train, près de Fehoucka. — No-  
vembre. — Souvenirs de Hollande. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 14 fr. 50;  
trois mois, 6 fr.  
Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

#### Médecine

I. *Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation  
de la bouche, Irritation causée par le tabac,  
Effets pernicieux du mercure.* — Faire usage des  
PASTILLES DE DETHAN (au sel de Bertholle). — La  
boîte : 2 fr. 50.

II. *Maladies de l'estomac et des intestins, Diges-  
tions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois,  
Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc.* —  
Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PA-  
TERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pas-  
tilles, 2 fr. 50; Poudres, 5 fr.

III. *Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose,  
Fièvres, Maladies nerveuses.* — Le VIN DE BELLINI,  
au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-  
nerveux, est un aliment réparateur qui convient  
aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes  
affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès; il  
régularise la circulation du sang et ramène les  
forces vitales. — La bouteille : 4 fr.

#### IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLE.

Elixir dentifrice de Dethan : le flacon... 2 fr.  
Poudre dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.  
Opium dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.

Dépôt chez M. DETHAN, Pharmacien, faubourg  
Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies  
de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

Cédant aux instances de plusieurs familles, M<sup>me</sup> M. COLLMANN vient de se fixer à Saumur pour y donner des leçons de chant et de piano.

M<sup>me</sup> COLLMANN n'est pas à ses débuts dans l'enseignement de la musique. Fille d'un compositeur allemand bien connu dans notre Anjou, elle professe depuis sept années, et fait du chant une étude spéciale.

S'adresser à Notre-Dame des Ardilliers, et, pour renseignements, à la Retraite.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,

nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr. Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont dis-

paru sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYCLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guéri à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDREAU; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

**Plus d'ASTHME**  
SUFFOCATION et TOUX  
Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>o</sup> CLERY à Marseille.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	6 h. 43 matin.	11 h. 12 matin.	9 h. 10 soir.	
8 25 —		7 39 soir.	4 55 —		
11 15 —					
1 17 soir.					
4 55 —					
7 50 —					

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	6 30 soir.	4 28 —	11 20 —
8 35 —	5 17 soir.				
12 15 soir.	3 50 —				
6 45 —	10 47 —				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 NOVEMBRE 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable.	85	75	10	Comptoir d'escompte.	1050	1	25	C. gén. Transatlantique.	610	5	5
3 % amortissable nouveau.	86	75	25	Crédit de France.	940	1	5	Canal de Suez.	2360	1	20
4 1/2 %	113			Crédit Foncier, act. 500 fr.	1730		15	Société autrichienne.	715		5
5 %	117			Obligations foncières 1877.	350		1	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor.	513			Obligations communales 1879.	440			Est.	389	50	
Obligations du Trésor nouvelles.	511	50	25	Obligat. foncières 1879 3 %.	438		50	Midi.	392		
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	240	5		Soc. de Crédit Ind. et comm.	750			Nord.	394		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	502	50	5 50	Crédit mobilier.	741	25	8 75	Orléans.	390		
1865, 4 %.	518			Est.	780		10	Ouest.	392		
1869, 3 %.	400			Paris-Lyon-Méditerranée.	1790	5		Paris-Lyon-Méditerranée.	387	50	
1871, 3 %.	395			Midi.	1320		10	Paris (Grand-Ceinture).	385		
1875, 4 %.	507		75	Nord.	2120		20	Paris-Bourbonnais.	385		
1876, 4 %.	508		2	Orléans.	1320		5	Canal de Suez.	565		
Banque de France.	6300		200	Ouest.	840		3				
				Compagnie parisienne du Gaz.	1660		10				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.	3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).	8 — 21 —	omnibus.
8 — 56 —	omnibus-mixte.	9 — 40 —	express.
1 — 25 —	soir.	12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 —	soir.	4 — 44 —	soir.
7 — 15 —	express.	10 — 28 —	express-poste.
7 — 35 —	omnibus.		
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire, A Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire, Le dimanche 20 novembre 1881, à midi.

**LES IMMEUBLES**

Ci-après,

Appartenant à M. ROBIN-MÜSSER.  
1<sup>o</sup> En totalité ou par lots, UN GRAND MORCEAU DE VIGNE, entouré de murs, situé à Terrefort, commune de Bagnoux, d'une contenance de 5 hectares environ;  
2<sup>o</sup> Et UNE MAISON, située à Saumur, rue projetée de la rue de Bordeaux.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur.

Lundi 14 novembre 1881, à une heure du soir, en l'étude de M<sup>e</sup> AUBOYER.

**ADJUDICATION VOLONTAIRE D'UNE MAISON**

Appartenant aux héritiers Voisin, Située à Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 34. Mise à prix: 18,000 fr. Facilités de paiement. Entrée en jouissance immédiate.

M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n<sup>o</sup> 28, demande un petit clerc sachant bien écrire.

**A LOUER OU A ARRENTER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**UNE MAISON**

Sise à Distré, propre au commerce, avec boutiques, servitudes, vastes caves. S'adresser à BAUDAIN, propriétaire à Distré. (711)

**A VENDRE**

CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant parfaitement. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE. S'adresser au sacristain de la Visitation.

M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants. Bons appointements. (489)

**MALADIES CHRONIQUES**

Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

**ON NE PAIE** les honoraires qu'après la guérison. — Telle est la garantie donnée par M. Robbe, docteur homœopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures et par correspondance. (Affranchir.)

M<sup>e</sup> JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc. Bons appointements.

**AVIS**

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS: PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr. POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50.

PARIS: 10 centimes le numéro. DÉPARTEMENTS: 14 centimes le numéro. QUARANTE-CINQ VOLUMES SONT EN VENTE Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons: Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Sannière, Elie Berthet, Clémence Robert, Octave Féré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourien, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccone, Mario Uehard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Parait actuellement: Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD.

ADMINISTRATION: Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

**LA GAZETTE DE PARIS**  
Dixième Année Journal Financier PARAIT TOUS LES DIMANCHES 52 Nos par An  
**2 FRANCS PAR ANNÉE**  
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO: Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Approprations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres. Chaque abonné reçoit gratuitement: Le Bulletin Authentique DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier. ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taitbout, PARIS CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>o</sup>, Pharm<sup>ie</sup> 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.  
**Sirop Laroze**  
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:  
Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.  
PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.  
**Dentifrices Laroze**  
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC.  
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.  
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.  
DÉPÔT A PARIS: 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

**OUVERTURE**  
DE LA  
**BLANCHISSERIE SAUMUROISE**  
Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.